



Monsieur Manuel Valls
Premier Ministre
57, rue de Varenne
75 700 Paris

BAGNOLET, le 20 avril 2015

Réf :

Objet : Arbitrage Ministériel, application de la filière sapeurs pompiers professionnels et clause de revoyure

Monsieur le Premier Ministre,

Je souhaite, par la présente, appeler votre attention sur les inquiétudes soulevées par le syndicat UNSA SDIS de France, quant à la situation de l'application de la filière sapeurs pompiers professionnels quant aux mesures transitoires et clauses de revoyure.

En effet, nous sommes confrontés à une organisation des Services Départementaux d'Incendie et de Secours qui ne cesse de se dégrader et devons faire face à une fragilisation du personnel conséquente et inédite qui résulte de la mauvaise application de la filière et de sa clause de revoyure. Cela entraîne, non seulement une aggravation du mécontentement du personnel mais aussi de fortes inégalités avec la filière des sapeurs pompiers volontaires.

L'UNSA SDIS de France s'interroge quant à la capacité de la DGSCGC à faire appliquer cette filière mais aussi à activer la publication de la clause de revoyure. Les interrogations sont d'autant plus grandes que la DGSCGC nous signale le 24 mars dernier, lors d'un rendez-vous issu du dialogue social, que des mesures de la clause de revoyure font l'objet d'un désaccord de la part de la DGAFP et doivent être soumises à un arbitrage interministériel.

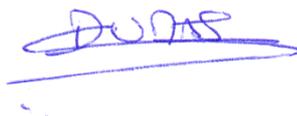
Pour l'UNSA SDIS de France, il est urgent d'agir. La publication de la filière SPP, la clause de revoyure et sa publication doivent se faire de façon éclairée et effective afin de répondre à la cohérence qu'un grade, est un emploi et une fonction.

Aux difficultés d'application déclinées, s'ajoutent notamment l'écrasement du haut de la catégorie « C », ainsi que des problèmes d'accès et d'organisation aux examens professionnels et concours. Mais aussi les problématiques des ESD, des CTA-CODIS et SSSM... .

L'UNSA SDIS de France sollicite une audience afin que nous puissions débattre des mesures que compte prendre le gouvernement sur la filière SPP et pour la publication de la clause de revoyure.

Certains de votre intérêt et vous remerciant de l'attention que vous porterez à notre demande, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Premier Ministre, l'expression de notre haute considération plus haute considération.

Le secrétaire général
Christophe Dumas



Copie : Monsieur le Ministre de l'Intérieur, Bernard Cazeneuve

